

# Six enfants sur dix vivent dans un territoire où la qualité de vie est bonne

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n°132 • Mai 2023

En Auvergne-Rhône-Alpes, 57 % des enfants habitent dans des territoires caractérisés par un bon niveau de vie, soit vingt points de plus qu'en France métropolitaine. *A contrario*, moins d'enfants vivent dans des territoires denses en difficulté ou inégalitaires (31 %), ou encore dans des territoires à faible densité confrontés à la fois à un niveau de vie peu élevé et à un accès limité aux équipements et services de la vie courante (12 %).

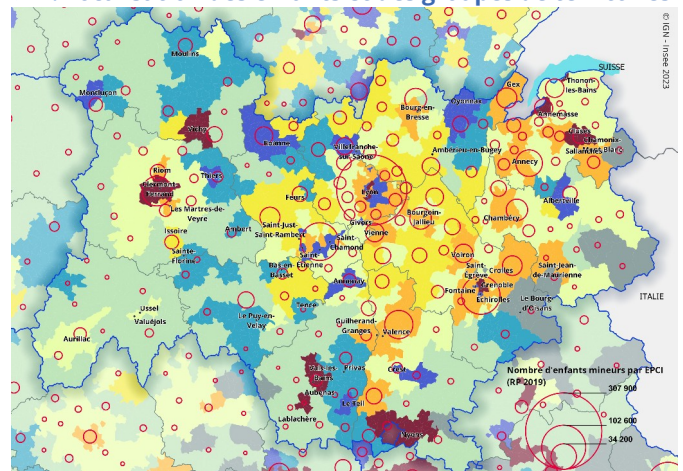
## En Auvergne-Rhône-Alpes, une personne sur cinq est un enfant

En Auvergne-Rhône-Alpes, 1 753 000 habitants ont moins de 18 ans en 2016, soit 22 % de la population (comme en France métropolitaine). C'est la troisième part la plus importante en province, après les Hauts-de-France et les Pays de la Loire. La qualité de vie recouvre de multiples dimensions, dont les conditions de vie matérielles, mais aussi le contexte qualitatif de la vie quotidienne. Elle peut être approchée par des caractéristiques individuelles, en lien avec des critères socio-économiques (revenus, emploi, logement, etc.), et aussi par le cadre de vie dans les territoires (accès aux équipements et services, qualité de l'environnement, etc.). Dans le prolongement des recommandations de la Commission Stiglitz, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) a ainsi construit une typologie de huit groupes de territoires ► [Sources](#) qui permet d'appréhender la qualité de vie des enfants selon deux facteurs déterminants : caractéristiques économiques des familles et proximité des équipements et services de la *vie courante* ► [figure 1](#).

## Davantage d'enfants dans des territoires caractérisés par un bon niveau de vie de leurs habitants

Les enfants de la région se retrouvent plus souvent dans les groupes de territoires caractérisés par un bon niveau de vie (G1, G2 et G3) : 57 % sont dans cette situation, soit 1 013 000 enfants en 2016, contre 37 % en métropole ► [figure 2](#). En 2017, le niveau de vie annuel médian des ménages avec enfants est de 19 300 euros, soit 800 euros de plus qu'en France métropolitaine. À l'inverse, il y a moins d'enfants dans les territoires denses en difficulté ou inégalitaires (G4 et G7) : 31 % soit 537 000 enfants, contre 47 % en métropole. Il en est de même pour 12 % des enfants de la région (contre 15 % au niveau national) qui se situent dans les groupes de faible densité (G5 et G6). Ceux-ci cumulent des difficultés au quotidien, confrontés à un niveau de vie peu élevé et à un accès limité aux équipements et services de la vie courante. Enfin, moins de 1 % des enfants vivant dans un territoire isolé (G8) bénéficient d'un niveau de vie plutôt favorable tout en étant éloignés des équipements courants.

## ► 1. Localisation des enfants et des groupes de territoires



### Caractérisation des groupes

- G1- les périphéries aisées des grandes métropoles régionales, des territoires bien équipés accueillant des familles plus favorisées
- G2- des territoires caractérisés par des conditions économiques plutôt favorables et un bon accès aux équipements scolaires
- G3- des territoires aux conditions économiques plutôt favorables mais aux équipements et services moins accessibles
- G4- les territoires parmi les moins favorisés économiquement, mais aux équipements et services accessibles
- G5- des territoires un peu moins défavorisés, avec davantage d'enfants en difficulté scolaire, et éloignés des services de santé
- G6- des territoires avec peu d'enfants, plutôt défavorisés, où l'accès général aux services et équipements est le plus faible
- G7- les grandes métropoles de régions réunissent des situations économiques très contrastées, et sont bien équipées
- G8- les territoires aux situations économiques intermédiaires, marqués par un faible accès aux équipements

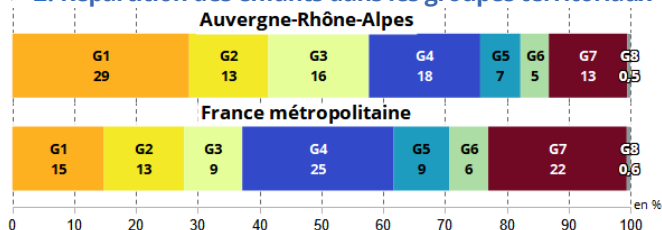
Champ : géographie au 01/01/2021.

Sources : Drees, Insee.

## Des territoires aux conditions favorables pour 57 % des enfants

Le groupe 1 comprend les 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements de Lyon et des communes en proche périphérie des grandes villes (Lyon, Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Valence, Grenoble ou Annecy). Les enfants disposent d'une qualité de vie favorable, grâce à un niveau de vie aisé et une proximité des équipements. Le niveau de vie médian des ménages avec enfants est l'un des plus élevés de la région (21 400 euros annuels en 2017). Les territoires de ce groupe accueillent 502 000 enfants en 2016, soit 29 % des enfants de la région, une proportion bien plus forte qu'au niveau national (15 %). La population des moins de 18 ans dans ce groupe n'a pas cessé d'augmenter entre 2008 et 2019 (+0,7 % en croissance annuelle moyenne), sur un rythme comparable au national (+0,6 %).

## ► 2. Répartition des enfants dans les groupes territoriaux



**Lecture :** le groupe 1 accueille 29 % des enfants en Auvergne-Rhône-Alpes contre 15 % en France métropolitaine.

Sources : Drees, Insee.

Les groupes 2 et 3 correspondent aux communes peu denses situées au centre et à l'est de la région, en lointaine périphérie des villes. Aurillac, Ambérieu-en-Bugey et Feurs en font également partie. Ils se caractérisent par des conditions économiques plutôt favorables, accueillant des familles dotées d'un bon niveau de vie annuel médian (respectivement 19 300 euros dans le groupe 2 et 21 700 euros dans le groupe 3). La part des familles monoparentales est plus faible que celle de la région (14 % contre 18 %). Le temps d'accès aux services est variable, plus court dans le groupe 2 que dans le groupe 3, où les lycées sont plus éloignés.

Ces deux groupes hébergent 511 000 enfants en 2016, soit 29 % des moins de 18 ans (contre 22 % au niveau national). La faible densité offre aux enfants des conditions de logement favorables. Ainsi, 83 % vivent dans une maison et 9 % en HLM. Le rythme de croissance démographique des enfants, très dynamique entre 2008 et 2013, ralentit fortement entre 2013 et 2019 (+0,1 % dans la région et -0,1 % au national).

### Des territoires denses en difficulté ou inégaux, où vivent 31 % des enfants

Le groupe 4 rassemble les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements de Lyon, ainsi que Saint-Étienne, Saint-Chamond, Montluçon, Roanne, Thiers, Oyonnax, Albertville, Crest. Les ménages qui y sont installés ont le niveau de vie médian le plus bas (15 600 euros annuels en 2017). L'accès aux équipements de la vie quotidienne est aisé, même si pour certains, le faible niveau de vie ne permet pas forcément d'en profiter.

Ce groupe héberge 315 000 enfants en 2016, soit 18 % des enfants de la région, sept points de moins qu'à l'échelle nationale. Ils sont exposés à

un taux de pauvreté particulièrement élevé (32 % contre 19 % dans la région), et sont plus nombreux qu'au niveau régional à vivre en famille monoparentale ou en famille nombreuse. La croissance de la population des enfants entre 2008 et 2019 y est soutenue (+0,7 % contre une quasi-stabilité pour la France métropolitaine).

Le groupe 7 comprend des territoires souvent très denses (1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements de Lyon, Clermont-Ferrand, Grenoble) mais aussi d'autres qui le sont un peu moins comme Vichy, Cluses, Annemasse, Thonon-les-Bains, Aubenas et Nyons. Le niveau de vie des ménages avec enfants y est fortement inégalitaire, même si, pour la moitié d'entre eux, il dépasse 19 000 euros annuels en 2017.

Ce groupe concerne 222 000 enfants soit 13 % des enfants de la région en 2016, une part inférieure de neuf points à celle de la métropole. La population des enfants y est en hausse entre 2008 et 2019 (+0,8 % contre +0,3 % au niveau national). Cette augmentation peut constituer un enjeu dans ces territoires déjà défavorisés, la situation pour ces enfants étant susceptible de se détériorer encore davantage.

### Des territoires assez défavorisés et éloignés des services qui concernent un enfant sur dix

Les groupes 5 et 6 incluent les territoires peu denses à l'ouest et au sud de la région (le Puy-en-Velay, Moulins, Privas ou Ambert). Comparés aux groupes 4 et 7, les temps d'accès aux services et équipements y sont plus longs. La plupart des ménages dispose de ressources restreintes (niveau de vie annuel médian respectivement de 17 900 euros et 17 300 euros en 2017). Ces espaces hébergent 195 000 enfants en 2016, soit 12 % des enfants (contre 15 % en métropole). Leur moindre densité permet à 83 % d'entre eux de pouvoir vivre dans une maison. Dans ces groupes, la population d'enfants décroît fortement entre 2013 et 2019 au niveau régional comme national (-1,0 %), alors qu'elle augmentait entre 2008 et 2013. Enfin, le groupe 8 couvre les territoires situés à l'est de la région, la plupart en zone de montagne. La moitié des ménages avec enfants y dispose d'un niveau de vie favorable, plus de 20 000 euros annuels en 2017. Ce groupe accueille 8 000 enfants en 2016, soit 0,5 % des enfants de la région, comme au niveau national. Cette population est en baisse continue entre 2008 et 2019, encore plus qu'à l'échelle nationale (-1,0 % contre -0,3 %).

Sandrine Chaumeron, Aude Lécroart (Insee)

### ► Définitions

Cette étude se base sur le **panier de vie courante** composé de vingt-deux équipements et services, de l'accès aux commerces de détail, aux banques, agences postales, police et gendarmerie, stations services, librairies, à l'enseignement, aux médecins généralistes et aux dentistes, aux laboratoires d'analyses médicales, aux pharmacies, aux gardes d'enfants.

Le **temps d'accès à un équipement donné** correspond au temps que met un habitant pour se déplacer en voiture entre l'hôtel de ville de sa commune de résidence et celui de la commune la plus proche disposant de l'équipement considéré.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Il est le même pour tous les individus d'un même ménage. Le **seuil de pauvreté** correspond à 60 % du niveau de vie médian national soit 1 041 euros par mois en 2017.

Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense. Le **La grille communale de densité** caractérise les communes en fonction de la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées. L'importance de ces zones agglomérées au sein des communes permettra de les caractériser (et non la densité).

### ► Sources

Pour ses travaux nationaux, la Drees a mobilisé les sources suivantes : Insee, Recensement de la population, Base permanente des équipements, Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidéli) ; ATIH, programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) ; CNAMTS, système national d'information inter-régimes de l'Assurance maladie (Sniiram) ; Depp, enquête Constat du premier degré, système d'information-scolarité (SI-Scolarité) ; Cnaf, fichier des prestations légales et d'action sociale (Fileas) ; Acoos, dispositif Pajemploi ; Drees, volet sur les services de PMI de l'enquête annuelle Aide sociale.

### ► Pour en savoir plus

- Bianco E., Mugnier S., « Accès aux équipements culturels - Des livres à portée de main, des scènes éloignées des populations rurales », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 144, mai 2022.
- Dumartin S., Labarthe G., « Qualité de vie des enfants en Nouvelle-Aquitaine, reflet des inégalités territoriales », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine*, n° 94, novembre 2020.
- Bellidenty J., Viroit P., « Cartographie de la qualité de vie des enfants en France : huit profils de territoires », *Études & Résultats Drees* n° 1115, mai 2019.